

HARREVILLE INFOS

FISCALITÉ

La communauté de communes de "Bourmont, Breuvannes, Saint-Blin" est désormais détentrice de la compétence scolaire qui consiste, dans le cas d'Harréville-les- Chanteurs/Goncourt, à reprendre les activités de l'ancien SIVOS.

La Communauté de communes s'occupe désormais de la gestion et l'entretien des bâtiments (les communes en restent propriétaires), des activités périscolaires et de la cantine.

La charge financière qui incombait au SIVOS est désormais supportée par la Communauté de communes.

Le Conseil Municipal d'Harréville, sachant que la somme consacrée au SIVOS ne sera plus à la charge de la commune, a souhaité diminuer la pression fiscale d'un montant équivalent faisant ainsi diminuer la part communale des impôts locaux.

Ne nous faisons pas d'illusions, la part de la Communauté de communes va augmenter sérieusement afin de compenser toutes ces nouvelles charges.

Le tableau qui suit vous informe des nouveaux taux en attirant votre attention sur le fait que les bases, fixées par l'Etat, vont aussi augmenter.



HARREVILLE LES CHANTEURS -		
▶ IMPÔTS		
	2105	2016
▶ Taxe habitation	15,40	12,35
▶ Taxe foncière Bâtie	15,50	10,00
▶ Taxe Foncière non Bâtie	24,34	17,95
▶ Contribution F.E.	15,25	11,00

Vous pouvez remarquer que les taux sont en très sensible diminution mais que les budgets votés il y a quelques semaines vont quand même permettre d'effectuer des travaux (église, salle des fêtes, mairie,...).

A ce propos, sachez que la Communauté de communes a bien voulu attribuer à Harréville la moitié de la somme initialement prévue par le budget communautaire pour des travaux de voirie de la rue du Tilleul en continuation, vers le village, de la partie déjà faite l'année dernière.

Les travaux d'éclairage public sont terminés et nous pouvons constater le confort et la sécurité de ces nouvelles installations.

SECURITÉ

Pour terminer l'action entreprise sur la sécurité et la circulation à Harréville (travaux de mise en peinture des passages piétons, circulation en sens unique rue du Croué et limitation de sa vitesse, étude sur la vitesse et le nombre d'usagers automobiles sur la route départementale,...) le Conseil municipal a décidé l'achat et l'implantation aux entrées du village sur la départementale de deux radars pédagogiques.

Les techniciens compétents du Conseil Départemental nous assurent de l'efficacité de ces dispositifs.

Rappelons aux emprunteurs de la rue du Croué en sens interdit ou en Alain Prost du volant qu'ils sont dans la plus parfaite illégalité et que leur responsabilité est pleine et entière.

ORDURES MENAGERES

Souvenez-vous que nous sommes en pleine période d'essai et que le Smictom pense que l'on devrait faire l'année en ne sortant les conteneurs que 15 fois par an et qu'au-delà, il faudra payer plus.

La période d'essai s'éteindra avec l'année civile.

Il est aussi indispensable de savoir que les plastiques ne seront ramassés que s'ils sont dans des sacs jaunes, les conteneurs de la même couleur seront laissés sur place (sauf pour les immeubles collectifs)

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il a été trouvé à la station d'épuration de l'huile de vidange fruit, certainement, d'une vidange sur une grille d'égout.

Cette pratique est totalement interdite et met en danger le bon fonctionnement du traitement de nos eaux usées.

Merci à tous de participer au bon déroulement du cycle de traitement en sachant que la station d'Harréville, depuis très peu de jours, est devenue "site pilote", le syndicat d'assainissement expérimentant un nouveau système de "bulleur" dans le premier bassin pour favoriser le travail des bactéries.

ARBRES DU TERRAIN DE L'ANCIENNE GARE

Le Maire a pris un arrêté signalant la dangerosité du site compte tenu de la fragilité de certains arbres minés par la maladie.

Ceux qui sont malades seront abattus et les autres taillés.

Merci de porter une attention vigilante en recommandant à nos enfants de ne pas s'aventurer sur ce site.

DATES

Le feu d'artifice sera tiré la veille de la fête du village : le samedi 6 août 2016 et la fête aura lieu le dimanche 7 août 2016 avec manèges et brocante.

INFOS

Nos nouvelles actions pour rejoindre Neufchâteau sont en cours avec, nous l'espérons, une lueur d'espoir pour réussir.

Les corbeilles fleuries des poteaux sont revenues donnant au village un peu de soleil qui nous manque cruellement actuellement. L'arrosage est assuré par l'employée communale

Pierre-Jean Lambert et son équipe